

LES

CAHIERS d'HISTOIRE

de la



10^e anniversaire
des Cahiers d'histoire
Index de 1980 à 1989



Société d'histoire

de

Belœil-Mont-Saint-Hilaire

Cahier n° 30 Octobre 1989

Société d'histoire de Beloeil - Mont-Saint-Hilaire

Casier postal 12, Beloeil (Québec) J3G 4S8

Membre de la Société d'histoire de la Vallée du Richelieu
et de la Fédération des Sociétés d'histoire du Québec.

BUREAU DE DIRECTION

Président :	Michel Clerk
Vice-président :	Roger Saint-Jacques
Secrétaire :	Alain Côté
Trésorière :	Louise de Grandpré
Directeurs :	Raynald Chapdelaine Pierre Lambert Jacques Crépeau

La société publie des textes d'intérêt local et régional (vallée du Richelieu) traitant d'histoire, de généalogie et de sujets connexes. Les manuscrits, dactylographiés à double interligne et remis en double exemplaire, sont soumis au comité de rédaction qui les accepte, les rejette ou propose des modifications. Les auteurs sont priés de consulter un numéro des Cahiers pour connaître la façon de disposer leur texte.

Les Cahiers paraissent en février, juin et octobre. Les numéros 1, 2 et 3 sont épuisés mais on peut en obtenir des photocopies d'excellente qualité. Les numéros 1, 2 et 3 (photocopies) de même que les numéros 4 à 20 coûtent **3,50 \$** chacun; le numéro 21, **5,00 \$**. Les numéros 22 à 28, **4,50 \$**. L'abonnement par la poste aux numéros 28, 29 et 30 est de **15 \$**. Pour tout renseignement à ce sujet, s'adresser au Responsable des Cahiers, C.P. 12, Beloeil (Québec) J3G 4S8.

COMITÉ DE RÉDACTION

Louise de Grandpré et Pierre Lambert, présidents
Armand Cardinal Michel Clerk

Maquette de la page couverture: Michel Clerk

Photos:

Le vieux village de Saint-Hilaire-sur-Richelieu en 1860

Photo: Archives publiques du Canada.

L'église et le vieux moulin de Beloeil en 1910

Photo: L.P. Martin, Collection Michel Clerk.

©Société d'histoire de Beloeil - Mont-Saint-Hilaire 1989

Tous droits de reproduction réservés.

Typographie, montage et impression: S.T.ART (Beloeil)

Dépôt légal: troisième trimestre 1989. Bibliothèque nationale du Québec.

ISSN: 0225-5359

Les Cahiers d'histoire

de la

Société d'histoire de Beloeil - Mont-Saint-Hilaire

N° 30

Octobre 1989

SOMMAIRE

Les deux manoirs du seigneur Jean-Baptiste-René Hertel de Rouville (deuxième partie)

par Pierre Gadbois 3

Histoire de la Caisse populaire Mont-Saint-Hilaire

par Michel Clerk et Roger Saint-Jacques 20

Index de 1980 à 1989

par Alain Côté et Nadya Healey 30

Les *Cahiers d'histoire* de la Société d'histoire de Beloeil - Mont-Saint-Hilaire bénéficient chaque année d'une aide financière de la Société d'histoire de la Vallée du Richelieu.

Les deux manoirs du seigneur Jean-Baptiste-René Hertel de Rouville

Pierre Gadbois

L'auteur est membre de la Société d'Histoire de Beloeil - Mont-Saint-Hilaire et s'intéresse depuis plusieurs années au patrimoine bâti de nos municipalités. Il poursuit ici une étude entreprise dans le numéro précédent des Cahiers, étude qui a remporté le premier prix au Concours Percy-W.-Foy 1988 de la Société d'Histoire de la Vallée du Richelieu.

Chapitre 2

L'établissement du seigneur de Rouville à Saint-Hilaire

Nous nous sommes longuement interrogé sur les motifs qui ont poussé Jean-Baptiste-René Hertel de Rouville à venir s'établir à Saint-Hilaire. Il fut le premier seigneur de Rouville à s'établir dans sa seigneurie, mais en avait-il vraiment le choix? Grâce à l'inventaire, au règlement et au partage des biens des successions de monsieur et de madame de Rouville entre Jean-Baptiste-René et sa soeur, madame de Salaberry, nous constatons que la situation financière du nouveau seigneur n'est guère reluisante.

Le sieur Melchior de Rouville avait en effet légué à son fils la seigneurie de Rouville, une partie de la seigneurie de Chambly correspondant au village de Saint-Mathias, et aussi l'emplacement de deux moulins détenus en fief et enclavés dans une autre partie de la seigneurie de Chambly léguée à sa soeur. En compensation de ce qu'elle aurait pu espérer de la seigneurie de Rouville, madame de Salaberry, recevait la rondelette somme de £48 000, en plus de cette partie de la seigneurie de Chambly "qui se trouve à Ste-Thérèse dans la paroisse St-Mathias..."⁴². Tous les autres biens des défunts devaient être partagés également entre eux, sauf les biens nobles qui devaient être "divisés suivant la loi actuelle en force en cette province.

Parmi les biens nobles figure le manoir seigneurial qui, suivant cette dévolution, est transmis à l'aîné des garçons. Le manoir aurait donc normalement été dévolu à Jean-



Jean-Baptiste-René Hertel de Rouville (Source: Musée McCord, M966.62.5).

Baptiste-René comme étant le seul survivant mâle des défunts. Mais la résidence du seigneur de Rouville à Chambly n'était peut-être pas considérée comme un véritable manoir puisqu'elle n'était pas sise dans l'une ou l'autre des seigneuries possédées par Melchior ou son épouse. Quoiqu'il en soit, Jean-Baptiste-René Hertel de Rouville pouvait tout au moins prétendre à une moitié indivise de la résidence et aurait pu acquérir la part de sa soeur. Celle-ci habitait l'actuelle maison de Salaberry, érigée sur un emplacement voisin de celui de ses parents. Cet emplacement avait d'ailleurs été donné au sieur de Salaberry et à son épouse par le seigneur de Rouville en 1814, en même temps qu'il leur faisait don d'un fief mesurant cinq arpents de front sur une profondeur de quatre-vingt-quatre arpents le long du rapide de Chambly, faisant partie du domaine de la seigneurie de Chambly⁴³.

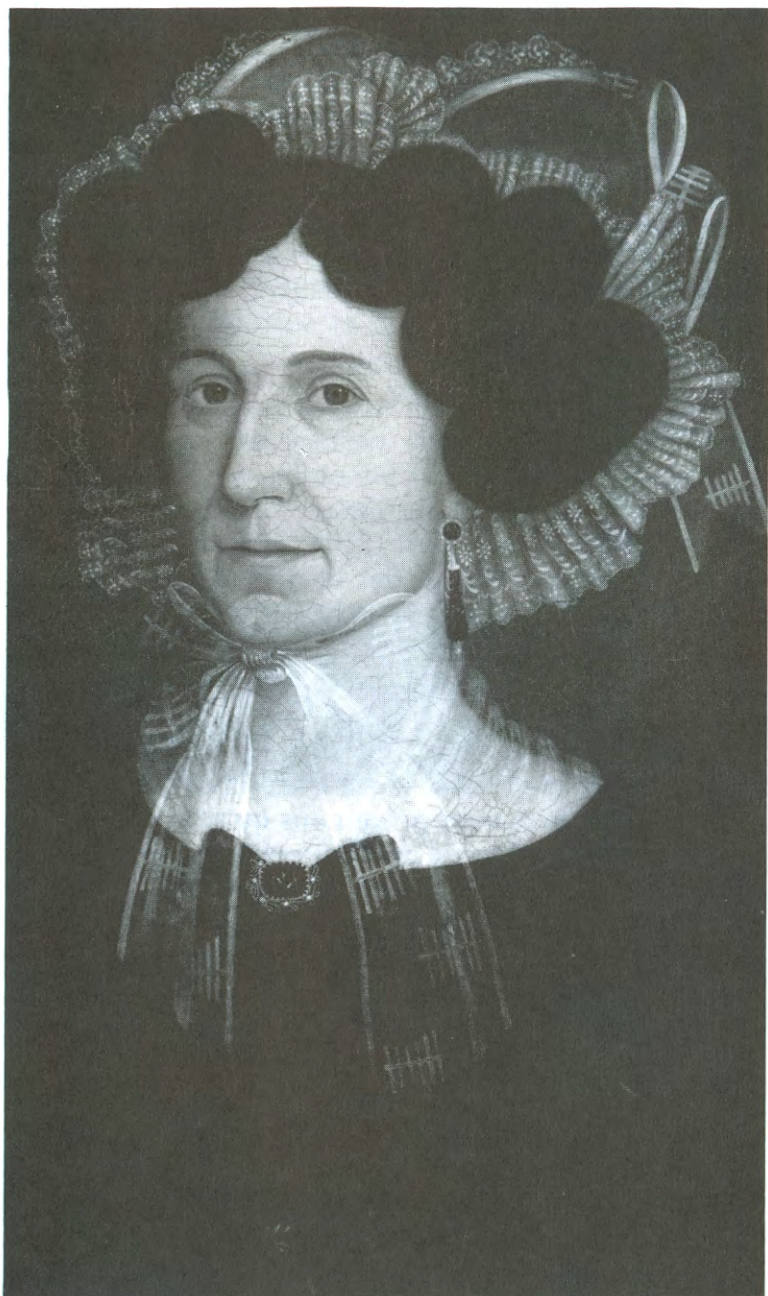
Jean-Baptiste-Melchior Hertel de Rouville et son épouse, Marie-Anne Hervieux, avaient toujours habité, depuis leur établissement à Chambly en 1789, une maison située au bourg Saint-Jean-Baptiste, face au rapide de Chambly et voisine de l'ancien moulin à vent. Cet emplacement leur avait été concédé en 1790⁴⁴, mais avait été auparavant la propriété de Jean-Baptiste Hertel, l'aîné, sieur de Rouville, vivant chevalier de l'ordre de St-Louis. Il s'agit sans doute de Jean-Baptiste-François Hertel, deuxième seigneur de Rouville qui avait également tenu résidence en la paroisse Immaculée-Conception de Chambly (Saint-Mathias) et, à une certaine époque avait un pied-à-terre à Rouville, tout comme il avait aussi eu une résidence à Montréal, rue Saint-Paul⁴⁵. Jean-Baptiste-René aurait pu par conséquent s'installer confortablement à Chambly et y gérer ses biens comme l'avait toujours fait avant lui son père, plutôt que de s'établir avec sa jeune épouse dans une vieille maison de cultivateur.

Jean-Baptiste-René Hertel de Rouville était marié depuis le 2 septembre 1816 à Anne Charlotte Boucher de

la Broquerie⁴⁶. Il avait habité à Boucherville pendant les premiers mois de son mariage. Mais depuis le 17 mai 1817, il habitait au bourg Saint-Jean-Baptiste à Chambly une maison louée pour un terme de cinq ans de Dame veuve James Anderson⁴⁷. Cette maison était située à proximité de la demeure de ses parents et de celle de son beau-frère de Salaberry. Il y coule sans doute des jours heureux, occupé à ses charges militaires et empruntant de ses parents les sommes nécessaires à son entretien et à ses obligations lorsque sa solde ne suffisait pas. L'inventaire des sieur et dame de Rouville nous révèle qu'au moment du décès de sa mère, il devait à ses parents £525 qu'ils auraient payées à son acquit et pour des fonds avancés pour le recrutement de sa compagnie et pour le loyer et les réparations de la maison qu'il occupe à Chambly⁴⁸.

Déjà donc sans le sou avant le décès de ses parents, le partage entre lui et sa soeur le laisse débiteur envers cette dernière d'une somme de plus de £3200 dont il ne se libérera qu'en 1820 après avoir cédé aux de Salaberry ses intérêts dans la maison de ses parents à Chambly et dans le fief et "les moulins de Ste-Thérèse"⁴⁹. Il semble bien que sa soeur ait été nettement plus avantagée que lui tant du vivant de ses parents qu'à leur décès. La situation financière du nouveau seigneur de Rouville ne lui laisse le choix que de faire valoir sa seigneurie et il décide donc de s'y installer le plus tôt possible. Des raisons purement économiques peuvent donc expliquer son choix de s'établir à Saint-Hilaire plutôt que de s'établir à Chambly dans la maison de ses parents.

Cependant, nous ne croyons pas qu'il n'y eut que des raisons d'ordre économique qui l'incitèrent à s'établir à Saint-Hilaire. Il aurait en effet tout aussi bien pu s'établir à Saint-Mathias ou à Saint-Jean-Baptiste. Militaire de carrière et homme de stratégie, sans doute voyait-il dans son établissement à Saint-Hilaire le moyen de mieux exploiter et administrer sa seigneurie et, par conséquent, de mieux la rentabiliser. Jean-Baptiste-René Hertel de



Anne-Charlotte Boucher de la Broquerie (Source: Musée McCord, M966.62.6).

Rouville ne manque pas de courage et sait relever les défis. Celui de la mise en valeur de la seigneurie de Rouville et de son exploitation en était un de taille. Mais il faut aussi admettre que son orgueil est à la mesure de son courage et qu'il n'aurait pu facilement accepter de s'établir à l'extérieur de sa seigneurie. Enfin, il faut également tenir compte du fait, peut-être moins évident jusqu'à présent, mais indéniable, qu'il fut sans doute attiré par le charme de l'emplacement, par la beauté du paysage, par les "jolis bois" et surtout par les arbres fruitiers qui abondent à cet endroit.

Après avoir disposé de la succession de ses parents, effectué avec sa soeur le partage des biens et vu à l'arpentage du domaine des moulins de Sainte-Thérèse qu'il détient en seigneurie directe⁵⁰, il mettra tout en oeuvre à compter du 3 avril 1819 pour faire de la maison érigée sur le lot 35 du terrier de Rouville, paroisse de Saint-Hilaire, le siège principal des affaires de la seigneurie et son hôtel particulier. Il s'établira donc dans cette maison de pierre construite par Paul Caty et son fils avant 1788 et qui fut agrandie par Jean-Baptiste Desforges vers 1792. Lorsque Melchior Hertel de Rouville en prenait possession en 1806, cette maison mesurait soixante-dix pieds de largeur et nous présumons qu'elle conserva ses mêmes dimensions jusqu'en 1819 puisqu'au moment du bail entre René Hertel de Rouville et Toussaint Audet dit Lapointe en 1818, la maison était assez vaste pour que le bailleur puisse s'y réserver deux appartements à son choix.

Chapitre 3

La maison du colonel de Rouville

Malgré ses dimensions déjà imposantes, la maison et les bâtiments qui l'entourent ne suffisent pas aux besoins du seigneur. Il passe alors avec Augustin Guertin, maître-menuisier de Saint-Mathias, un premier marché pour la construction "d'une allonge de bois à la maison du Colln

de Rouville”. Et le même jour il signe un autre marché, cette fois avec Pierre Papineau, maître-entrepreneur de Beloeil, “pour le rétablissement d’un hangard sis à Saint-Hilaire et la construction d’une écurie”⁵¹.

Nous avons déjà révélé les détails des devis de ces marchés dans un article précédents⁵². Nous référons le lecteur à cet article qu’il faut cependant lire à la lumière des faits nouveaux qui sont rapportés ici concernant la maison de Paul Caty et des modifications qui y furent apportées par Jean-Baptiste Desforges.

Contentons-nous simplement d’ajouter que cette allonge de vingt pieds à la maison donnera au premier manoir de Rouville une longueur totale de quatre-vingt-dix pieds, la profondeur pouvant être d’environ trente-cinq à quarante pieds. Nous pouvons donc imaginer quel style pouvait avoir ce manoir avec son “allonge” qui pouvait bien n’avoir été ajoutée que pour servir d’“office” au seigneur. L’ensemble devait ressembler à ces manoirs longs et trapus tels les manoirs Taché, Casgrain ou Dionne dans le Bas-du-fleuve, étages et lucarnes en moins, et plus près de nous, le manoir Cartier à Saint-Antoine ou la villa La Broquerie à Boucherville avant son agrandissement⁵³.

Précisons également que le hangar qui était sur les lieux au moment de la passation du marché avec Pierre Papineau est de toute évidence celui de Desforges. Les dimensions de l’ancien hangar et celles mentionnées au devis, concordent exactement. Le nouveau hangar devra mesurer cinquante pieds de largeur sur une profondeur de vingt cinq pieds.

Rappelons aussi que de Rouville eut quelques difficultés à obtenir satisfaction de Pierre Papineau pour le rétablissement du hangar et la construction de l’écurie. Cet entrepreneur, originaire de Chambly, réside temporairement et sans droit dans la maison d’école de la